



**FONDS INTERNATIONAUX
D'INDEMNISATION DE 1971 ET DE 1992
POUR LES DOMMAGES
DUS À LA POLLUTION
PAR LES HYDROCARBURES**

92FUND/Circ.44
71FUND/Circ.83
10 décembre 2004

DATES DE RÉUNIONS
Des réunions sont prévues du 14 au 23 mars 2005
et celles prévues du 28 février au 4 mars 2005 sont annulées

Les conditions requises pour l'entrée en vigueur du Protocole de 2003 portant création du Fonds complémentaire ont été réunies le 3 décembre 2004 et le Protocole entrera en vigueur le 3 mars 2005. Le Secrétaire-Général de l'Organisation maritime internationale (OMI) est tenu de convoquer la première Assemblée du Fonds complémentaire dans les 30 jours suivant cette entrée en vigueur, c'est-à-dire entre le 3 mars et le 2 avril 2005. Les FIPOL devront convoquer parallèlement des réunions de l'Assemblée du Fonds de 1992 et du Conseil d'administration du Fonds de 1971 pour que soient prises diverses décisions touchant le fonctionnement des trois Fonds. L'Assemblée du Fonds de 1992 devra aussi examiner les procédures à suivre pour l'élection du prochain Administrateur.

Il était initialement prévu que le Comité exécutif et le Groupe de travail du Fonds de 1992 se réunissent pendant la semaine allant du 28 février au 4 mars 2005 (documents 92FUND/WGR.3/23, paragraphe 16.2 et 92FUND/EXC.26/11, paragraphe 4.2). Malheureusement, en raison d'une réunion que tiendra à l'OMI le Sous-Comité de l'application des instruments par l'État du pavillon, cette Organisation est dans l'impossibilité de mettre ses locaux à la disposition des FIPOL pour ses réunions pendant la semaine allant du 7 au 11 mars 2005. Après consultation des Présidents concernés, il a donc été décidé de repousser les réunions prévues entre le 28 février et le 4 mars 2005 et de tenir toutes les réunions nécessaires du 14 au 23 mars 2005, ce qui permettra d'assurer une plus grande efficacité en ce qui concerne le total des jours de réunion.

Le Vendredi Saint tombe le 25 mars 2005 et bien que tenir des réunions la semaine précédant Pâques risque d'être gênant pour certains délégués, cela sera plus commode pour ceux qui venant de pays lointains devraient, sinon, faire en un court laps de temps deux voyages à Londres pour deux réunions distinctes.

Les invitations et les ordres du jour pour les réunions susmentionnées seront diffusés sous peu.
